

Les créations de postes à l'éducation nationale, où en est-on ?

par Daniel - Dimanche, avril 13, 2014

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=827>

Au moment où le gouvernement ne parle plus que d'économies, il nous a paru utile de faire un point sur les moyens consacrés à l'éducation, considérée par le président de la République comme une priorité, et sur les chiffres qui en découlent.

Après des années de réduction des emplois, la refondation de l'école consiste d'abord à réinvestir dans les moyens humains qui sont mis à son service. Il est ainsi programmé la création de 60 000 emplois dans l'enseignement sur la durée de la législature. Sur ce total, 54 000 emplois seront créés au ministère de l'éducation nationale, 5 000 au ministère de l'enseignement supérieur et 1 000 au ministère de l'agriculture.

(projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République)

Le tableau suivant montre que près de la moitié du chemin a déjà été fait, ce qui est bien. D'ici la fin de la législature, il reste trois budgets à Benoit Hamon et à Michel Sapin pour tenir les engagements de la Loi de refondation (avec près de 11 000 postes à créer par an) ! À moins qu'un collectif budgétaire vienne modifier d'ici quelques mois ce qui est actuellement prévu pour la rentrée 2014 ... !

	Postes déjà créés			TOTAL
	Collectif 2012 Rentrée 2012	Collectif 2013 Rentrée 2013	Collectif 2014 Rentrée 2014	
Enseignants 1er degré	1000		800	1800
Stagiaires		4569	4042	8611
Stagiaires M2		-1225		-1225
Solde 2013			295	295
Total 1er degré	1000	3344	5137	9481
Contractuels (décharges)	1500	333	-1833	0
Stagiaires		5646	4854	10500
Stagiaires M2		-1967		-1967
Contractuels			-500	-500
Enseignants 2nd d°				
ATS		100		100
Total 2nd degré	1500	4112	2521	8133
CPE	100			100
Stagiaires		132	168	300
Stagiaires		-83		-83
AVS	1500	350	350	2200
Médico-sociaux		50	150	200
Total vie élève	1600	449	668	2717
Contractuels (décharges)	225	125	-350	0
Stagiaires (*)		1129	1183	2312
Stagiaires M2 (**)		-378		-378
Maîtres délégués (***)			-60	-60
Total privé	225	876	773	1874
Total EN	4325	8781	9099	22205
Agriculture	50	200	150	400
TOTAL	4375	8981	9249	22605

(*) Ces postes permettent le recrutement des personnels qui connaîtront les nouvelles modalités de formation. A compter de 2014, ces néo-recrutés exerceront sur le terrain pendant un mi-temps.

(**) Ces postes qui servaient à décharger quelques semaines les stagiaires des formations « Darcos » qui étaient directement affectés en classe, n'ont plus lieu d'être avec les nouvelles modalités de recrutement et de formation.

(***) Ces postes créés pour faire face aux besoins de formation des futurs enseignants recrutés en urgence à la rentrée 1012, seront supprimés à la rentrée 2014, alors que le nouveau régime de formation atteint son rythme de croisière.

Il faut par ailleurs garder à l'esprit que les quelque 22 000 postes créés ne se traduisent pas tous par des moyens supplémentaires sur le terrain (voir notre article « Rentrée 2013 dans le scolaire : mention « admissible » ? » : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=306>).

Plus de la moitié d'entre eux sont consacrés à remettre en place une formation initiale des enseignants dont les moyens avaient été supprimés au cours du quinquennat précédent. Cette remise en place nécessaire de la formation, l'enchaînement complexe qui en découle (entre recrutement par concours, formation et demi-service) ainsi que la démographie scolaire qui ne faiblit pas montrent à quel point il est impératif de tenir l'engagement de créations de postes (32 000 dans les trois ans qui viennent).